

Communiqué de presse

Montreuil, le 24 février 2023

La Sécurité sociale lance #Leaddersaufeminin pour mettre en lumière les femmes directrices

Dans une série de portraits baptisée #LeADDersAuFéminin, en lien avec le référentiel de ses agents de direction, la Sécurité sociale met en avant la place des femmes au sein de l'institution. Alors que 52% des dirigeants sont des femmes, six directrices viennent illustrer, par leurs témoignages, la diversité des carrières au sein des branches et organismes de la Sécurité sociale et leurs engagements en faveur de l'égalité femmes/hommes.

À l'occasion de la Journée internationale des droits des Femmes, [découvrez leurs témoignages inspirants](#). Elles se livrent pour décrypter les différentes thématiques en lien avec leur évolution professionnelle :

- Développement de carrière ;
- Formation professionnelle ;
- Mobilité interne et géographique ;
- Égalité femmes-hommes ;
- Conciliation vie professionnelle et personnelle.

#Leaddersaufeminin : des portraits de femmes dirigeantes pour casser les stéréotypes

Sous forme d'interview, six femmes dirigeantes abordent leurs expériences pour encourager les jeunes professionnelles à se projeter sur des postes similaires. Toutes ont un point commun : elles ont osé passer outre les éventuels blocages pour évoluer vers un poste en adéquation avec leurs compétences et leurs aspirations. Chacune à leur manière, elles cassent les codes et lèvent les freins, réels ou ressentis, à la progression professionnelle des femmes.

Mobilité interne et géographique, formation et développement de compétences, articulation vie professionnelle et personnelle... Ces témoignages abordent les différents choix qui leur ont permis d'accéder à des fonctions à responsabilités en adéquation avec leurs propres valeurs.



[Olivia Grangerodet – Directrice de l'Urssaf Auvergne – Branche recouvrement](#)

#EvolutionInterne #Leadership

« Ce qui peut freiner des collègues dans leurs ambitions, c'est de ne pas se sentir légitime, et c'est aussi en ayant des modèles de femmes dirigeantes avec leurs atouts, leurs personnalités et leurs fragilités, qu'on peut oser sauter le pas. C'est aussi essentiel d'avoir un environnement et des proches qui sont prêts à soutenir ce choix. »



[Murielle Biales – Secrétaire générale de la Caisse nationale d'Assurance vieillesse – Branche vieillesse](#)

#Carrière #VieProViePerso

« Il ne faut pas s'interdire de faire carrière, en pensant qu'on devra renoncer à des passions, des projets personnels. Si je ne devais donner qu'un seul conseil, ce serait « ne renonçons à rien ! ». Non pas parce qu'on est des « wonder women » ou des super héros, mais pour se construire un environnement qui nous convient. »



[Anne Bastien – Directrice de la Caf de l'Orne et du Morbihan – Branche famille](#)

#Nomadisme #MobilitéProfessionnelle

« J'ai toujours considéré qu'il fallait faire la démonstration de sa capacité à faire, qu'on soit un homme ou une femme. Pour autant, c'est vrai que dans notre Institution, qui est majoritairement féminine et où l'équilibre est à peu près respecté sur les postes de cadre, c'est une bonne chose de montrer que jusqu'au plus haut niveau, une femme est capable de belles réussites. Je crois que l'un des freins reste la question de la mobilité [...]. Personnellement, en accord avec mon entourage j'ai fait le choix d'un « nomadisme professionnel », en étant en double résidence depuis huit ans, et cela représente une certaine charge mentale ! »



[Edwige Rivoire – Directrice générale des Ugecam Centre et Auvergne-Limousin-Poitou-Charente – Branche maladie](#)

#Formation #Compétences

« J'ai choisi de saisir des opportunités, sans me limiter aux secteurs ou branches déjà connus. Cela m'a permis de continuer à cultiver une logique d'apprentissage, de travailler avec des équipes aux modes de fonctionnement différents, tout en restant dans un monde Sécu dont les valeurs me correspondent. »



[Emmanuelle Lafoux, Directrice générale de la CPAM du Rhône – Branche maladie](#)

**#RéputationProfessionnelle #PratiquesManagériales
#Mobilité**

« À mon avis, la meilleure arme des femmes, c'est leur réputation professionnelle, leurs compétences. C'est ma réputation professionnelle qui m'a permis de trouver des postes au fil de mes nombreux déménagements. Il faut dire aux jeunes femmes qu'elles ne se freinent pas, ne se sous-évaluent pas, mais qu'elles ne se mettent pas non plus l'horizon impossible d'être parfaite en tout. »

Une politique active de la Sécurité sociale en faveur de l'égalité professionnelle

Ces portraits reflètent l'engagement des organismes de Sécurité sociale en matière de parité dans l'emploi entre les femmes et les hommes. L'institution dispose, par des mesures historiquement volontaristes, de bons index d'égalité, les branches (Allocations familiales, Assurance retraite, Assurance maladie, Recouvrement, Autonomie) affichant un index de 92/100.

En 2022, les partenaires sociaux ont signé un accord, dans le cadre des négociations tenues à l'Ucanss, afin de renforcer les engagements en matière de promotion de l'égalité professionnelle femmes-hommes. Cet accord se décline sur tous les pans de l'activité professionnelle, en introduisant notamment des actions de lutte contre les violences sexistes et sexuelles au travail.

À propos de l'Ucanss

Fédération des branches du Régime général de Sécurité sociale, l'Ucanss pilote et anime des démarches communes, au service des branches et des organismes locaux. Elle a notamment pour missions de négocier et conclure les conventions collectives, d'appuyer le développement RH de l'Institution ou de mutualiser des prestations (politiques d'achats, immobilier, statistiques, communication, etc.).

À propos de la Sécurité sociale

Créée en 1945, la Sécurité sociale regroupe notamment plus de 300 organismes de droit privé répartis sur l'ensemble du territoire. Système de protection collective auquel chacun contribue à la hauteur de ses moyens, elle se compose du Régime général (travailleurs salariés et indépendants) et de régimes spécifiques (agriculteurs, notaires, ministres des cultes etc.). Le Régime général couvre près de 90 % de la population. Il est composé des branches Famille (Caf), Maladie (Cpam, Ugecam), Retraite (Carsat), Recouvrement (Urssaf) et Autonomie (CNSA).

Contacts presse

UCANSS

Catherine Techer – 01 45 38 83 29 - ctecher@ucanss.fr

Agence CorioLink

Léa Cauchi – 06 24 96 84 31 - lea.cauchi@coriolink.com